

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Quelques pages sont coupées.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L A
SEMAINE RELIGIEUSE
 D E
QUEBEC

Propriétaire Rédacteur :

L'abbé D. GOSSELIN

SOMMAIRE :

Plus de prières et moins de couronnes 241.—
 Notice biographique du R. P. Rasle, S. J. 243.—Le
 tombeau du curé d'Ars en 1885 (*suite*) 244.—Une
 horloge artistique 245.—Le devoir social par Mgr
 Richard 246.—Apostolat de la prière 247.—Nou-
 velles religieuses 247.

Plus de Prières et moins de couronnes

Il n'y a pas encore bien longtemps, les
 abus de la mise en scène funèbre étaient,
 parmi nous, assez rares.

La simplicité chrétienne présidait géné-
 ralement aux funérailles des riches comme
 des pauvres. Les testaments contenaient
 fréquemment une disposition dont il se
 dégageait un véritable parfum d'humilité,
 et qui était, de la part des défunts, une
 reconnaissance de l'enseignement de l'Eglise
 en même temps que la déclaration formelle
 de l'une de leurs dernières volontés.

Aujourd'hui ces "leçons de convenance,
 de modestie et de dignité vraie devant la
 mort," se donnent encore, il est vrai, mais
 plus rarement, surtout dans un certain
 milieu social. La mode de ce que nous
 pouvons appeler, sans exagération, les
 spectacles funèbres, s'introduit peu à peu
 dans nos mœurs, et envahit insensiblement
 toutes les classes de la société. C'est un

fait dont malheureusement nous avons
 souvent la preuve sous les yeux.

Dans un certain monde, en effet, quelle
 pensée absorbe le cercle des parents, des
 amis et des connaissances, du moment
 qu'une famille est plongée dans le deuil,
 par la perte de l'un de ses membres? S'em-
 presse-t-on de se jeter à genoux, en atten-
 dant que l'on puisse courir à l'église, pour
 recommander à la miséricorde divine l'âme
 qui vient de retourner vers son Créateur?
 Ou mieux encore, s'empresse-t-on de faire
 demander à un prêtre la faveur immédiate
 de quelques messes, à l'intention de celui
 avec qui on a eu des relations? C'était la
 coutume des chrétiens dans les âges de foi,
 c'est encore la coutume quelquefois; mais
 plus souvent, le choix de l'objet funèbre à
 déposer sur le lit mortuaire est l'unique
 préoccupation.

Oui, la première pensée est de se mettre,
 aussi vite que possible, à la recherche d'une
 couronne, d'une croix ou d'un bouquet qui
 aura le privilège de concentrer tous les
 regards et de provoquer l'admiration du
 public mondain.

Peu importe que l'emplette soit ou ne soit
 pas en rapport avec la bourse de l'acheteur!

Peu importe qu'elle le fasse sortir, par
 son exagération, du milieu social qu'il ne
 devait jamais quitter même dans ces circons-

tances ! Le despotisme de la vanité, de la mode et du qu'en dira-t-on, causes de tant de honteuses capitulations, commande ; il faut obéir.

Aussi, quelquefois, la dépouille mortelle du défunt est à peine refroidie, que le lit mortuaire est déjà jonché de bouquets de tous les formats, de croix et de couronnes de toutes les dimensions.

La nouvelle de cette espèce d'exposition se répand comme l'éclair dans tous les quartiers de la ville, et immédiatement commence à défilier une véritable procession de visiteurs qui passent, non pour prier ni pour donner un témoignage de sympathie qu'ils ne doivent pas, mais uniquement pour contenter leur curiosité.

Si vous en doutez, faufilez-vous un instant dans les rangs pressés de cette cohue qui se pousse et se bouscule, et vous verrez quel est le thème de toutes les conversations.

L'estime et la véritable amitié se manifestent ordinairement, il nous semble, d'une manière moins bruyante. Combien, à notre avis du moins, l'emportent sur ces démonstrations mondaines l'humble lettre de condoléances, parfumée de pensées chrétiennes faisant une allusion discrète aux vertus et aux qualités du défunt, et laissant savoir avec délicatesse la part généreuse faite à l'âme !

Quelle plus belle chambre mortuaire que celle qui porte le cachet du bon goût et de la simplicité, et laisse voir, sans avoir besoin de les chercher, le crucifix et la petite branche de rameau bénit, destinée à répandre l'eau sainte "comme des larmes d'espérance, comme une bénédiction suprême," sur les restes de celui qui vient d'être cité au tribunal de son juge !

Si encore les abus de la mise en scène funèbre se limitaient à ces exagérations ; mais point du tout. Il faut aussi compter avec la famille du défunt, qui souvent, dominée par la même préoccupation de paraître, fait du jour des funérailles une véritable parade. Peu importe encore que

les ressources et le degré de l'échelle sociale auquel on appartient, justifient, *jusqu'à un certain point*, ce déploiement de luxe ! Il est entendu qu'on doit céder au despotisme de la vanité, même à l'heure où l'on devrait être tout entier à la douleur et aux larmes.

Nous n'aurions pas touché ce dernier point, si nous n'avions pas raison de croire que trop souvent les pauvres défunts sont taxés, si toutefois ils ne paient pas à leurs dépens tous les frais de ces pompeuses démonstrations. En effet, la note ne tarde pas à être présentée, et quoique Dandin l'ait voulu, il ne peut pas toujours maîtriser un froncement des sourcils. Tout de même, après un délai un peu long quelquefois, il se décide à lui faire honneur en se consolant par la pensée que le défunt a touché tous ses droits. D'ailleurs, pourquoi des messes à son intention, se dit-il pour chasser un souvenir importun ? N'était-il pas le modèle des chrétiens ?

Voilà ce qui se passe fréquemment. Les funérailles ont coûté une large somme, et à raison de cela, on se croit justifiable d'être économe jusqu'à la cruauté lorsqu'il s'agit du soulagement de l'âme.

N'avons-nous donc pas mille fois raison de nous élever contre des coutumes dont les abus ont pour conséquence inévitable de faire négliger, si non oublier complètement, l'âme de ceux que nous prétendons regretter.

Que la mise en scène funèbre soit convenable, suivant les ressources et la position sociale de chacun, mais sachons toujours éviter un déploiement de luxe que l'esprit et la lettre de la doctrine de l'Église condamnent. Que les chrétiens qui aiment à raisonner leurs actes, rompent avec des coutumes qui permettent de leur adresser ce reproche de S. Paul : "Que faites-vous en cela de plus que les autres ? Les païens ne le font-ils pas aussi ?" (1) Sur ce point comme sur le reste, que tous se conforment à l'enseignement de l'Église et mettent en pratique le principe essentiellement catholique : Plus de prières et moins de couronnes—plus de prières et moins de luxe.

(1) S. Mat. V. 47.

Notice biographique du R. P. Rasle, Jésuite.

Lo P. Rasle, jésuite, né d'une bonne famille de la Franche Comté, vers 1657, vint au Canada en 1687 pour se consacrer au service des missions. Missionnaire des Abénaquis depuis cette époque, il ne cessa de défendre, avec un zèle vraiment apostolique, ses néophytes contre le prosélytisme des ministres protestants de Boston. Les Anglais étant convaincus qu'ils ne pourraient jamais s'emparer des terres des Abénaquis tant que le P. Rasle demeurerait parmi eux, et tous les moyens pour se défaire de ce saint missionnaire ayant échoué, ils résolurent, pour s'en débarrasser, de porter la guerre chez cette nation.

Les habitants de Narrantchouak (I) connaissant que les Anglais en voulaient sur-tout au P. Rasle, que ces derniers regardaient comme le conseiller et le défenseur de ses néophytes, le prièrent de se retirer à Québec pour quelque temps. "Retire-toi, lui disaient-ils, car si tu tombais entre les mains des Anglais, ils te retiendraient en prison, et tu languirais le reste de tes jours dans une dure captivité". A ces instances dictées par l'affection la plus pure, le P. Rasle répondait par ces paroles de saint Paul :

"Je n'estime point ma vie plus précieuse que moi-même, pourvu que j'achève ma course, et que j'accomplisse le ministère de la parole qui m'a été confié par le Seigneur Jésus."

Les prévisions des Abénaquis ne tardèrent pas à se réaliser.

Dans la nuit du 22 août 1724, deux cent quatre-vingts Anglais soutenus par une bande d'Iroquois, vinrent camper près de Narantchouak. De bonne heure le matin, ils entrèrent sans bruit dans le village pendant que les Abénaquis dormaient, et déchargèrent leurs fusils sur tous ceux qui se montrèrent, lorsque l'alarme fut donnée. En entendant le bruit, le P. Rasle sortit de sa chapelle, et s'avança hardiment vers les

assaillants, dans l'espérance de détourner leur attention des femmes et des enfants qui fuyaient. A peine aperçu, tous les fusils furent pointés sur lui, et il tomba sous une pluie de balles au pied d'une croix qu'il avait plantée. Sept sauvages accourus pour le défendre, tombèrent à ses côtés.

Suivant la relation de Penhallow, les Anglais tuèrent dans sa cabane la femme d'un chef renommé et ses deux enfants, et se livrèrent à des actes de cruauté dignes des sauvages, en massacrant sept femmes et quatorze enfants. Ils se retirèrent après avoir pillé et brûlé les cabanes, profané les vases sacrés et les saintes espèces, et incendié l'église.

Aussitôt que les Anglais se furent retirés, 150 Abénaquis échappés au massacre, revinrent au village de Narrantchouak. Assis sur ses ruines encore fumantes, ils pleurèrent ensemble la mort du P. Rasle "qu'ils retrouvèrent percé de coups, dit Charlevoix, la chevelure enlevée, le crâne brisé à coups de hache, la bouche et les yeux remplis de boue, les os des jambes fracassés et tous les membres mutilés."

Voilà de quelle manière fut traité un prêtre dans sa mission au pied d'une croix, par ces mêmes hommes qui exagéraient si fort, en toutes occasions, les inhumanités prétendues des sauvages chrétiens, qu'on n'a jamais vus s'acharner ainsi sur les cadavres de leurs ennemis.

Après que ses néophytes eurent baisé plusieurs fois les précieux restes d'un père si justement chéri, ils l'inhumèrent à l'endroit même où, la veille, il avait célébré la sainte messe."

Il laissa la réputation d'un saint, et le supérieur de Saint-Sulpice, à qui on demanda des prières pour le repos de l'âme du P. Rasle, répondit par ces paroles de Saint-Augustin: "C'est faire injure à un martyr, que de prier pour lui." (1)

(1) Au lieu même du massacre, un autre jésuite, Mgr Fenwick, à élevé, il y a quelques années, un monument à la mémoire du P. Rasle.

La bibliothèque du Collège de Harvard possède un dictionnaire abénaquis composé par le P. Rasle et trouvé parmi ses papiers.

(1) Le village de Narrantchouak était situé sur la rivière Kinibéki.

LE TOMBEAU DU CURÉ D'ARS EN 1885

C'est après plusieurs années d'une journée mémorable que je trace ces lignes, et je voudrais qu'elle fussent l'écho fidèle des sentiments éprouvés, le 12 octobre 1885, dans l'humble paroisse d'Ars. Mais comment l'espérer ? Il est si difficile de reproduire les impressions de l'âme ! Pourtant, toutes les heures de cette journée doivent être à jamais gravées, non seulement dans la mémoire, mais encore sur des pages qui resteront au foyer des habitants d'Ars, comme un papier de famille, et qui associeront les pèlerins à leurs émotions et à leurs espérances.

Le samedi, 10 octobre 1885, Mgr Caprara, Promoteur de la Foi, arrivait à Ars où sa présence présageait deux événements importants : la fin prochaine du procès apostolique de la cause du serviteur de Dieu et l'ouverture de son tombeau pour constater l'identité de son corps. Le prélat, à son départ de Rome, avait reçu la bénédiction de S. S. Léon XIII et ses encouragements pour l'œuvre qu'il venait accomplir ; aussi les sympathies générales lui étaient-elles acquises, et Ars n'oubliera jamais cette visite qui leur a laissé de si délicieux souvenirs.

Le dimanche, à la grand'messe, M. Valancio, sous-promoteur de la Foi, annonça aux paroissiens d'Ars le programme du lendemain, leur expliquant la cérémonie qui allait avoir lieu, et leur rappelant les règles de prudence dont l'Église entoure cette formalité du procès apostolique. L'attention de l'auditoire prouva que l'annonce était comprise et que les recommandations seraient observées. En effet, si Rome nous permet d'espérer, nous ne devons pas prévenir ses jugements, et nous devons continuer la douce mission que le respect filial pour un père vénéré a commencée à Ars le 4 août 1859, veiller et prier. Veiller avec amour et piété sur cette tombe, et prier Dieu, qui suscite les saints, d'inspirer à son Vicaire le jugement qui permettra à l'Église de France en particulier, et au monde catho-

lique entier, d'invoquer dans l'avenir celui qui est déjà l'objet de notre vénération.

L'attention et l'intérêt redoublèrent quand, immédiatement après, on entendit l'éloquente allocution de M. le chanoine Pernet, qui sut trouver dans le sujet présent à tous les esprits, de touchantes et salutaires considérations.

Toute la journée du dimanche se passa dans l'attente, comme une de ces veillées d'armes qui, autrefois, préparait aux émotions du lendemain. Le sanctuaire ne connut pas une heure d'abandon et de solitude, et le soir venu, on eût de la peine à décider les fidèles à se retirer. C'est qu'alors tout bruit extérieur ayant cessé, on restait plus seul en face de Dieu et de ses souvenirs. Une faible clarté laissait entrevoir la dalle de cette tombe vénérée, fermée depuis 26 ans. Vingt-six ans ! quelle épreuve pour une renommée, pour la durée d'un souvenir, alors que tout change et s'use si vite autour de nous et que l'oubli enveloppe le cercueil d'un jour ! Vingt-six ans, et le temps s'est écoulé, les événements se sont succédés sans apporter à cette modeste pierre l'indifférence qui est le sort ordinaire des marbres élevés à la gloire humaine !

Ah ! sur la tombe du Curé d'Ars, que l'on comprend bien la vérité de cette parole de la Sagesse : " Les âmes des justes sont dans la main de Dieu et le tourment de la malice ne les touchera pas ; ils ont paru morts aux yeux des insensés, mais cependant ils sont en paix ".

Le lundi matin, la nuit durait encore que la sainte messe se célébrait sans interruption à tous les autels. A 7 heures, Mgr Soubiranne, évêque de Belley, après avoir offert le Saint Sacrifice, fit tressaillir toutes les âmes en accordant, avec l'autorisation de Mgr Caprara, la faveur d'approcher du cercueil de leur vénérable curé.

A 8 heures, dans une salle de la cure, se réunirent les Prélats et les membres de la Commission, et devant ce tribunal imposant, en présence d'un certain nombre de témoins, le Postulateur de la cause, M. l'abbé Ball,

curé d'Ars, lut sa requête, et, sur la demande du tribunal, présenta l'acte d'inhumation du vénérable serviteur de Dieu, conservé aux archives de la Commune et de la paroisse.

Des médecins furent nommés pour se prononcer sur l'état du corps : c'était les docteurs Missol de Villofranche ; Desportes et Clugnet, de Trévaux. A genoux devant le crucifix, la main sur les saints Evangiles, ils prêtèrent serment de remplir consciencieusement les fonctions de leur charge. Après eux, les ouvriers nécessaires à l'exhumation furent désignés et prononcèrent le même serment.

Les ouvriers maçons étaient : MM. Antoine Mandy et ses deux fils, Antoine et Claude, Jean Edouard et Noël Melcans ; le menuisier Peignaud, et le plombier Monin, de Trévaux, avec un aide.

Ensuite on fit comparaître deux témoins qui avaient connu le curé d'Ars, assisté à sa mort, à ses funérailles, et qui depuis cet événement pouvaient affirmer leur résidence non interrompue à Ars. Le père Athanase et François Pertinand, deux signataires de l'acte d'inhumation, cités à l'instant, après avoir de même prêté serment sur les saints Evangiles, répondirent aux demandes qui leur furent adressées sur le lieu, la forme et l'identité du tombeau du serviteur de Dieu. Puis, le tribunal se rendit à l'endroit indiqué. Là, les témoins, interrogés de nouveau, montrèrent le tombeau et affirmèrent que, depuis le jour où l'on avait descendu le corps du vénérable curé, aucune fouille n'y avait été pratiquée, et que l'on n'avait touché au sépulcre que pour enlever une petite barrière en fonte et mettre la pierre tumulaire au niveau du pavé de l'église, sur le conseil de Mgr Frattini, alors Promoteur de la Foi, et dont la visite à Ars n'est pas oubliée par les bons habitants de la paroisse.

Les portes de l'église avaient été soigneusement fermées ; l'assistance occupait, avec les témoins admis, des places désignées d'avance. Le coup d'œil était saisissant. Entre les deux chapelles de Sainte-Philo-

mène et de l'Ecce-Homo, sur trois rangs en hémicyclo, étaient, en costume de cœur : au centre, Mgr l'évêque de Bèlley, président de la Commission ; Mgr Caprara, Promoteur de la Foi ; M. de Boissieu, V.-G. et vice-président ; M. Valansio, V.-G. et sous-Promoteur de la Foi. MM. les Chanoines Pernet, Brachet, Vialley et Costaz, juges ; MM. Lombard et Moulin, notaires, et les docteurs assermentés.

Au second rang M. J. B. Maudy, maire d'Ars et MM. G. Sève, M. F. Villet, M. Verchère, F. Fréchet, F. Pertinand, B. Perrier, J. Thénon, conseillers municipaux ; M. J. B. Maudy, président du conseil de la fabrique, M. Maudy, trésorier, et les autres fabriciens. MM. B. Trève, Drémieux, et Verchère. Puis auprès d'eux, et dans les chapelles de la Sainte Vierge et de Saint-Jean-Baptiste, M. l'abbé Bail, le curé actuel d'Ars ; MM. Rougemont et Collet, vicaires et chapelains d'Ars, le R. P. abbé Dom. Benoit, le R. P. Prieur de la Chartreuse de Sélignac, le R. P. Ambroise, prieur des Dominicains de Lyon, le R. P. sous-prieur des Cisterciens, d'Hautecombe, M. le chanoine Descôtes, supérieur des Missionnaires, M. le chanoine Faralig, S. G. de l'Évêché, le R. P. Nicollet, Marise, Procureur de son ordre à Rome, et qui avait rempli les fonctions de Promoteur, au procès de l'Ordinaire, dans la cause de M. Vianney ; le T. H. F. Robustien, procureur général des Écoles Chrétiennes à Rome ; MM. Dufour, Chavent, Masset, A. Rougemont, Pittion, Vignon, curé de Dardilly, Desportes prélat de Sa Sainteté, Bridot curé du Saint-Sacrement, à Lyon, Réal, curé de Sainte-Marie, Dubosd, curé de Villefranche, Vianney, neveu du curé d'Ars, de Boissieu, ancien chef de division au ministère des cultes, et plusieurs autres témoins.

— 0 —

Une horloge artistique

La Revue hebdomadaire du diocèse de Lyon publie la très intéressante page qui suit, sur une œuvre artistique inconnue, même à bien

des Lyonnais, et qui n'est autre que la vieille horloge de Saint-Jean dans la cathédrale :

Elle fut construite en 1508 par Nicolas Lipius, de Bâle, réparée une première fois en 1660, par Guillaume Nourrisson, puis, en 1856 par Joseph Mourier, horloger à Lyon.

Cette horloge a la forme d'une tour carrée surmontée d'une galerie du milieu de laquelle s'élève une autre tour de plus petite dimension, également carrée dans sa partie supérieure, et terminée par une coupole surmontée d'un coq.

Des ornements variés, soit en sculpture, soit en peinture, sont disséminés sur les diverses parois de cette sorte de campanile.

Dans la partie inférieure de l'horloge se trouvent trois cadrans : deux sur la façade, le troisième sur le côté gauche. Ce dernier indique les minutes, il est oval, et son aiguille contient un mécanisme qui lui permet de s'allonger ou de se raccourcir suivant la forme du cadran.

Le cadran des heures se trouve sur la façade. Il indique en même temps tous les mouvements astronomiques de la terre, du soleil, de la lune et de tous les astres en général.

Au-dessous des heures se trouve le second cadran contenant un calendrier perpétuel et une sorte de bréviaire indiquant le nom des saints et des hymnes de chaque jour. Il contient aussi d'autres cercles dans lesquels sont indiqués les éclipses de soleil et de lune, les signes du zodiaque, l'épacte, le nombre d'or, etc., etc.

Cette horloge a un jeu de sonnerie très ingénieux et un mécanisme de petites statuettes fort remarquable.

Au moment où l'heure va sonner, l'ange placé à droite de l'horloge tourne le sablier qu'il tient à la main et montre ainsi que l'heure s'est écoulée.

A ce moment, le coq bat des ailes et chante trois fois.

Le suisse, après avoir frappé trois fois avec sa hallebarde, fait le tour de la galerie. Dans cette galerie se trouve également une niche contenant une statue indiquant le jour de la semaine ; cette statue change chaque jour.

La Vierge, qui est à genoux dans la portion octogone de l'horloge, se retourne du côté d'une porte qui s'ouvre, un ange sort, s'approche de la Vierge, lui présente une branche de lys et vient lui annoncer qu'elle sera la mère du Christ.

A ce moment, le plafond s'entr'ouvre, le Saint-Esprit descend sous la forme d'une colombe, le Père éternel apparaît dans les nuages et donne sa bénédiction.

En même temps, un carillon joue l'hymne de saint Jean-Baptiste, pendant que l'ange placé à gauche de l'horloge bat la mesure.

Cette hymne se termine par une sorte de point d'orgue fort curieux. Arrivé à ce passage, l'ange s'arrête, la baguette en l'air, il attend, et n'abaisse son bras qu'au moment de la terminaison du point d'orgue.

Ce mécanisme, fort bien compris, lui donne l'apparence d'un petit personnage vivant.

Puis tout rentre dans le silence et dans l'ordre, pour recommencer à l'heure suivante.

Malheureusement, l'abandon dans lequel cette horloge est restée depuis un certain nombre d'années en a fortement endommagé les rouages, et une restauration prochaine est urgente.

— 0 —

LE DEVOIR SOCIAL

PAR MGR RICHARD.

I. Ce devoir c'est d'abord ce que l'Écriture appelle *l'intelligence du pauvre*, bien nécessaire au moment où le rêve d'une égalité chimérique dessèche le cœur des riches et suscite les jalousies des autres.

Le prélat montre Notre-Seigneur sanctifiant merveilleusement les relations du riche et du pauvre définies par cette parole de l'Apôtre : *Jésus-Christ, Notre-Seigneur, s'est fait pauvre pour vous, quand il était riche,*

afin de vous enrichir par sa pauvreté. Avant Notre-Seigneur, le monde n'a pas connu l'énergie de cette force sociale : l'aumône, où le pauvre enrichit le riche de sa pauvreté.

Et puis jetant un regard sur les destructeurs de l'aumône la plus excellente, celle des Sœurs qui se dévouent, Mgr Richard dit : "Malheur aux peuples qui ne comprendront pas les bienfaits de ces Congrégations... On plutôt, non, nous ne prononcerons pas une parole de condamnation : nous plaindrons l'avougloment de ceux qui ne comprendraient pas ces créations... Nous garderons un meilleur espoir. Nos Filles de Charité et nos Petites Sœurs des pauvres veilleront toujours au chevet de nos malades.

II Le devoir social, c'est ensuite le *devoir professionnel* ; on n'a pas le droit de mener une existence stérile. Le prélat se réjouit, d'une part, de voir les dons de l'intelligence et de la fortune dépensés noblement ; et, d'autre part, il gémit de les voir s'avilir "dans une mollesse oisive, dans la fréquentation des théâtres et des champs de courses, au milieu d'habitudes qui rappellent les tristes jours de décadence de l'antique société romaine".

On doit de plus exercer sa profession en chrétien, et l'archevêque félicite ceux qui, dans une position élevée sentent si bien que l'ordre matériel ne suffit pas aux ateliers et usines.

III. Le dernier devoir social envisagé, c'est le *devoir public*. Le prélat se met, avec Léon XIII, au-dessus des questions de parti et de forme de gouvernement. Puis, blâmant l'ambition qui fait chercher dans les fonctions autre chose que le bien commun, il ajoute encore, avec Léon XIII, "que c'est chose louable de prendre part à la gestion des affaires publiques, à moins que des circonstances particulières n'imposent une conduite différente".

Les premiers chrétiens, au témoignage de Tertullien, remplissaient les armées et les palais, ce qui ne les empêchait pas de savoir renoncer aux magistratures et à la vie, quand l'honneur de la conscience le réclamait. Le christianisme nous rendra des hommes de caractère.—*La Croix*.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour avril 1889

Désignée par Son Ém. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie par Sa Sainteté Léon XIII :

LES VICTIMES DE L'AMOUR DES RICHESSES

Jamais peut-être on ne vit plus d'adorateurs du veau d'or, cette honteuse idole dont les prêtres et

les premiers courtisans—comme au pied du Sinaï—sont encore les Juifs.

Arraché à Dieu par la néfaste Révolution de 1789 et "retourné vers la terre, l'homme la veut posséder outre mesure et s'y attache avec fureur" (P. Félix, 1858). Et puis l'orgueil et le sensualisme qui, nous l'avons vu, débordent de toutes parts, trouvent si bien leur compte dans la richesse !

Et cependant, en dépit du siècle, la vérité inflexible ne peut avoir tort : ce sont les pauvres, et non les riches, que le Verbe a proclamés bienheureux. L'amour des richesses rend, en effet, très misérables toutes ses victimes. Elles sont torturées par mille soucis, et elles souffrent d'ailleurs, quoi qu'elles en disent, de la dégradation morale et de tous les vils asservissements que leur impose l'amour de l'or. Et quels fruits amers produisent en même temps, dans la famille, ces cupidités insatiables : unions malheureuses, parce qu'elles ont eu l'or pour seul mobile ; divisions éternelles entre des frères, honteuses stérilités qui amoindrissent et tuent les races ! Envers les indigents, l'homme cupide est dur et cruel, il devient injuste à l'égard de tous.

Ah ! combien il est urgent que nous demandions à "Galaad," c'est-à-dire à la charité du Cœur de Dieu, le baume qui doit guérir cette plaie si vive et si profonde de notre siècle !

A ce cher prochain que Dieu a tant aimé montrés donc, s'il est pauvre, la place magnifique que le christianisme a faite au pauvre. Quant à vous, ô riches, gemissez et pleurez, vous dit l'Apôtre ; craignez, car votre salut est bien plus mauvaise que celui du pauvre. Toutefois, ne désespérez pas ; car l'aumône, si vous la faites abondante, sera pour vous la source de la gloire. Il faut néanmoins que vous le sachiez : incomparablement plus magnifique sera votre salaire, si vous donnez à Dieu l'arbre avec ses fruits ; si, libres encore des chaînes du siècle, vous embrassez vous-mêmes la sainte pauvreté.

Demandons instamment, durant ce mois, au Dieu du Calvaire, de multiplier ces pauvres volontaires, qui sont les vrais libérateurs des peuples ; et, en même temps, prions-le de faire comprendre à tous les chrétiens le néant des richesses, afin que, mettant plus haut leur cœur, ils arrivent, eux aussi, au détachement bienheureux qui les fera, en attendant le royaume du ciel, concourir dès maintenant à l'établissement mille fois désirable de ce règne social du sacré Cœur, qui doit nous sauver.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur Immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour les victimes d'une cupidité effrénée, afin que, s'arrachant aux séductions des biens qui passent, elles s'assurent auprès de vous la possession du seul bien qui demeure.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.—Le Cardinal Mazzella et Mgr Jacobini ont terminé la rédaction des statuts de l'Université de Washington. On est en train de les imprimer, avec un bref de Léon XIII approuvant l'Université.

Le collège américain a donné un grand diner, mardi, à Rome, en l'honneur des chefs du pèlerinage américain. Plusieurs prélats étaient présents.

Mgr Keane, Recteur de la nouvelle Université de Washington, a parlé en anglais, en latin et en français.

Mgr Pâquet, Recteur de l'Université Laval de Québec, a salué la naissance d'une Université Sœur et a fait des vœux pour sa prospérité.

QUÉBEC. — Les funérailles du révérend frère Shields, de l'Ordre des Rédemptoristes, ont eu lieu, la semaine dernière, à l'église Saint-Patrice.

BIENS DES JÉSUITES. — Les parties intéressées sont maintenant en possession du Bref qui répartit comme suit les biens des Jésuites détenus par le gouvernement depuis 89 ans :

\$160,000 pour les Révds. P. Jésuites ;

\$100,000 pour l'Université Laval de Québec ;

\$40,000 pour la succursale de l'Université à Montréal ;

\$100,000 pour les évêques, dont \$20,000 seront affectées à la préfecture du Labrador.

DENIER DE SAINT-PIERRE. — Le denier de Saint-Pierre a réalisé dans le diocèse de Québec, en 1888, le montant de \$2,848.75.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — Le rév. M. Cyrille Samson, vicaire à Ste Louise, est nommé professeur au Collège de Lévis.

Le révérend M. Chs Richard, récemment arrivé de Rome, est nommé assistant de M. le Curé de Ste Louise.

ROME. — Un télégramme a annoncé la semaine dernière que le Pape Léon XIII tiendra deux consistoires, dans le cours du mois d'avril, pour y nommer les évêques russes et créer de nouveaux Cardinaux. Le Saint Père nommera aussi les nouveaux titulaires des diocèses suburbicaires laissés vacants par la mort des deux Eminentissimes Cardinaux Sacconi et Pitra. On parle de la nomination des Cardinaux Parocchi et

Laurenzi pour remplir ces deux vacances. Le Cardinal Parocchi est actuellement vicaire général de Sa Sainteté. Il est né à Mantova le 13 août 1833 et cardinal depuis le 20 juin 1877. Le Cardinal Laurenzi est né à Pérouse le 12 janvier 1821. Quand Léon XIII était archevêque de Pérouse, le Cardinal Laurenzi était son vicaire général. Le Pape a la plus haute idée de sa capacité et repose en lui toute sa confiance. Il l'a créé Cardinal le 13 décembre 1880, mais ne l'a publié que le 10 novembre 1884. On croit généralement qu'il sera nommé Pro Dataire de Sa Sainteté en remplacement du Cardinal Sacconi.

Le nouveau doyen du Sacré Collège est le Cardinal Monaco La Valetta. Le sous-doyen, le Cardinal Oreglia di Santo Stefano. Tous deux sont Italiens, le premier étant âgé de 62 ans et le dernier de 61 ans. Le doyen du Sacré Collège est en même temps évêque d'Ostie et de Velletri et, à ce titre, jouit du privilège de consacrer le Pape après son élection. Le Cardinal Monaco La Valetta va être transféré à ce siège.

A une assemblée récente des Cardinaux, on a agité la question de savoir s'il était à propos de changer aussi souvent les titulaires des sièges épiscopaux suburbicaires, et il a été décidé qu'il n'y aurait désormais plus de changement que pour le doyen du Sacré Collège.

Il est maintenant certain que le successeur du Cardinal Macchi au Majordomat sera Monseigneur Henri Folchi, un prélat de grand talent et de beaucoup de capacité, qui est maintenant secrétaire en chef de l'administration des biens du Saint-Siège.

Le poste laissé vacant par le Cardinal d'Annibale, à savoir le Secrétariat du Saint-Office, sera probablement assigné à Monseigneur Séraphin Cretoni, actuellement secrétaire de la Propagande pour les affaires orientales.

Le successeur de Monseigneur Cretoni sera probablement Monseigneur Persico, l'archevêque titulaire de Damiette, bien connu en ce pays, qui fut évêque de Savannah, pendant deux ans, et dernièrement délégué apostolique en Irlande.